

EDUCATION POSITIVE ET RELATIONNELLE

Nos Engagements

Positif pour tous !

L'éducation positive est bonne pour tous les membres de la famille. Elle contribue à réduire le stress familial et permet l'épanouissement de chacun. Ainsi, l'éducation positive ne devrait pas mener à l'épuisement parental, à l'oubli de soi, à l'augmentation de la charge mentale ni au laxisme.

Une Éducation Relationnelle

L'éducation positive est relationnelle, dans le sens où :

- Elle est ancrée dans la théorie de l'attachement et promeut l'idée scientifiquement établie que les individus grandissent sainement lorsque leurs liens d'attachement sont comblés.
- Elle offre des solutions pour favoriser l'harmonie relationnelle (adopter des comportements de rapprochement) et non l'impasse relationnelle (adopter des comportements qui menacent et mettent en danger la relation).
- Elle postule que la solution est toujours dans la relation et qu'aucun comportement de la part d'un enfant ne justifie le recours à des violences quelles qu'elles soient : menaces, humiliations, terreur, chantage, punition, isolement, ou tout type d'agression physique, verbale, morale et psychologique.
- Elle implique - autant que possible - la participation de tous les acteurs de la relation.
- Le coach s'oblige à développer les qualités humaines pour incarner une figure relationnelle soutenante, chaleureuse, bienveillante, non jugeante et sécurisante pour le parent pendant toute la durée de son accompagnement.

Un Cadre Déontologique

L'éducation positive n'est pas une thérapie.

Le coach en parentalité positive connaît les limites de son métier et est à même de détecter des obstacles développementaux ou pathologiques. N'agissant ni en tant que soignant ni en tant que thérapeute, il aura à cœur d'orienter les familles dont les difficultés dépassent la seule sphère éducative et son champ d'action, vers les thérapeutes détenant l'expertise appropriée.

Ses interventions permettent au parent de développer ses connaissances et compétences éducatives, d'obtenir plus de clarté sur les choix qui s'offrent à lui et de gagner en confiance. C'est pourquoi, s'il peut suggérer certaines approches au parent jamais il ne peut se substituer à lui.

Le coach en parentalité positive sépare son intervention en éducation positive des autres méthodes dont il pourrait être le détenteur ou utilisateur. Il signale que ces méthodes sortent du cadre de l'éducation positive et relationnelle et documente le parent pour le rendre à même de faire ses choix.

Avec Responsabilité

L'éducation positive et relationnelle postule que le parent a une place d'autorité saine et légitime à occuper auprès de ses enfants afin de les guider, de les protéger, de les sécuriser, de leur permettre de se connaître et s'aimer, de développer leurs compétences psychosociales et ainsi trouver leur place dans la société dans laquelle ils grandissent.

Le coach est présent pour faire émerger les compétences du parent par un travail sur soi, notamment pour devenir autonome dans son rôle éducatif et être à même de dépasser les difficultés qu'ils rencontrent ou rencontreront en utilisant les connaissances, valeurs et outils de l'éducation positive et relationnelle.

